

### PLUi Est Cotentin - Partie Nord 3.3.1. Risques et nuisances

Annexe au règlement du PLUi Est Cotentin  
(Arrêt 05 février 2026)

Cadastres Est

Communes

< 10 000

≥ 100 000

Limite communale

batiments est

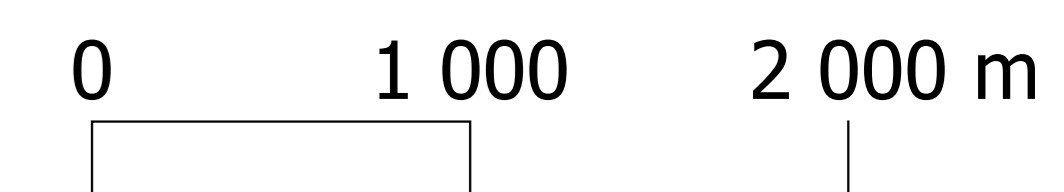
Parcelles

Risques de remontée de nappes

Risque pour les infrastructures profondes 2.5 à 5m

Risque pour les réseaux et sous-sols 0 à 1m

Risque pour les sous-sols 1 à 2.5m



# PLUi Est Cotentin - Partie Sud

## 3.3.1. Risques et nuisances

Annexe au règlement du PLUi Est Cotentin  
(Arrêt 05 février 2026)

- Cadastres Est
- Communes
- < 10 000
  - ≥ 100 000
- Limite communale
- batiments est
- Parcelles
- Risques de remontée de nappes
- Risque pour les infrastructures profondes 2.5 à 5m
  - Risque pour les réseaux et sous-sols 0 à 1m
  - Risque pour les sous-sols 1 à 2.5m

